

BGer 6B_572/2017 vom 26. Juli 2017

Bundesgericht, 2017-07-26, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_6B_572_2017

FR: TF 6B_572/2017 du 26 juillet 2017

IT: TF 6B_572/2017 del 26 luglio 2017

Erwägungen

E. 1

A. _____ recourt en matière pénale au Tribunal fédéral contre l'arrêt cité sous rubrique.

E. 2

La demande de récusation formée dans ce cadre a été écartée par ordonnance incidente du 22 juin 2017.

E. 3

La partie qui saisit le Tribunal fédéral doit avancer les frais présumés de la procédure (art. 62 al. 1 LTF). Si elle ne verse pas l'avance requise dans le délai supplémentaire qui lui est fixé à cet effet après un premier non-paiement, son recours est irrecevable (art. 62 al. 3 LTF). Le délai pour le versement d'avances ou la fourniture de sûretés est observé si, avant son échéance, la somme due est versée à La Poste Suisse ou débitée en Suisse d'un compte postal ou bancaire en faveur du Tribunal fédéral (art. 48 al. 4 LTF).

Invitée à verser une avance de frais de 3'000 francs conformément à l' art. 62 al. 1 LTF , A. _____ ne s'est pas exécutée, mais elle a requis le bénéfice de l'assistance judiciaire. Celle-ci a été rejetée par ordonnance incidente du 22 juin 2017, de sorte que le Président de la cour de céans a imparti à A. _____, par ordonnance du 23 juin 2017, un délai supplémentaire jusqu'au 4 juillet 2017 pour s'acquitter de l'avance de frais, avec l'indication qu'à défaut de paiement en temps utile, le recours serait irrecevable. L'intéressée ne s'est pas acquittée de l'avance de frais dans le délai supplémentaire imparti, se limitant à mettre en cause l'ordonnance incidente du 22 juin 2017 dans un courrier du 3 juillet 2017. Ce nonobstant, son recours est manifestement irrecevable et doit être écarté en application de la procédure simplifiée prévue à l' art. 108 al. 1 let. a LTF .

E. 4

La recourante, qui succombe, supporte les frais de justice (cf. art. 66 al. 1 LTF).

Par ces motifs, la Juge président prononce :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.